

## Compte rendu de la séance du 10 mars 2020

Présents : 9 : Emmanuel Parvé, Thierry Vinot, Sébastien Bouju, Dominique Bontems, Bernard Tisserant, Isabelle Martin dit Bugnard, Sylvie Leval, Olivier Descamps, Michel Renard.

Absent excusés : 2 : Joël Bontemps ayant donné procuration à Thierry Vinot, Arnaud Haïte.

- 1) Secrétaire(s) de la séance: Sébastien BOUJU
- 2) Approbation du dernier compte rendu de conseil municipal du 30 Janvier 2020, sans remarque particulière : compte rendu adopté à l'unanimité.
- 3) Budget CCAS, Commune, Forêt  
Présentation des comptes administratifs 2019 et comptes de gestion CCAS  
 Les membres représentant le CCAS réunissent sous la présidence de PARVE Emmanuel, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019,
  1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0	0		682.62		682.62
Opérations exercice	0	0	1308		1308	
Total	0	0	1308	682.62	1308	682.68
Résultat de clôture	0	0	625.38		625.38	
Restes à réaliser	0	0				
Total cumulé	0	0	625.38		625.38	
Résultat définitif	0	0	625.38		625.38	

2. Constatent, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaissent la sincérité des restes à réaliser.

4. Votent à l'unanimité après retrait du maire et arrêtent les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### Présentation des comptes administratifs 2019 et comptes de gestion Commune

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de PARVE Emmanuel

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		118 532.40		89 502.02		208 034.42
Opérations exercice	46 640.64	5 002.42	212 792.01	274 756.87	259 432.65	279 759.29
Total	46 640.64	123 534.82	212 792.01	364 258.89	259 432.65	487 793.71
Résultat de clôture		76 894.18		151 466.88		228 361.06
Restes à réaliser	3 350.00				3 350.00	
Total cumulé	3 350.00	76 894.18		151 466.88	3 350.00	228 361.06
Résultat définitif		73 544.18		151 466.88		225 011.06

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote à l'unanimité après retrait du maire et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Présentation des comptes administratifs 2019 et comptes de gestion Forêt

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de PARVE Emmanuel, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		15 124.63		224 567.19		239 691.82
Opérations exercice			13 595.23	21 850.57	13 595.23	21 850.57
Total		15 124.63	13 595.23	246 417.76	13 595.23	261 542.39
Résultat de clôture		15 124.63		232 822.53		247 947.16
Restes à réaliser						
Total cumulé		15 124.63		232 822.53		247 947.16
Résultat définitif		15 124.63		232 822.53		247 947.16

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote à l'unanimité après retrait du maire et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**L'affectation des résultats de ces trois budgets est reportée à la prochaine séance de CM.**

- 4) Travaux de rénovation des réseaux d'eaux pluviales, Route de Rambervillers – de la mairie au ruisseau de la Belvitte : les devis n'étant pas parvenus avant la séance de conseil le point est ajourné.
- 5) SDANC : Compte rendu du comité syndical du 04 février 2020  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité POUR l'adhésion à la communauté d'agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges au SDANC tel que présenté.
- 6) Demandes et attributions des subventions  
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe comme suit le montant de la participation communale aux différentes associations :
  - USEP : 40.00 € (unanimité)
  - Rambervillers natation : 40.00 € (unanimité)
  - AFSEP : 40.00 € (unanimité)
  - Outil en main de Rambervillers : 40.00 € (unanimité)
  - USEP: 40.00 € (unanimité)
  - CRESUS VOSGES : le CM s'oppose par 7 voix contre, à une attribution



- AFMTELETHON : 40.00 € (1 voix contre)
- ADAVIE : le CM s'oppose par 6 voix contre, à une attribution
- ADMR : le CM s'oppose par 6 voix contre, à une attribution

7) SMIC DES VOSGES - Modalités financières

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité POUR les modalités financières de 2020, concernant le SMIC des Vosges.

Pour notre commune, sur la base de 294 habitants, cela représente une participation syndicale de 200.00 € (base de 60.00 € + 140 € variable).

8) Devis Jean-Marie RENARD travaux 2020

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité le devis de Monsieur Jean-Marie RENARD pour les travaux communaux qui seront effectués en 2020. Présentation des tarifs horaires :

- Déneigement	53 €/H HT
- Salage	43 €/H HT
- Fauchage	50 €/H HT
- Manutention Manitou	53 €/H HT

9) Demande de mise à disposition de la salle polyvalente à l'ADMR

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité POUR prêter à titre gracieux la salle polyvalente à l'association ADMR pour la réalisation de leur assemblée générale (13 ou 14 mai 2020) sachant que le nettoyage reste à la charge de l'occupant.

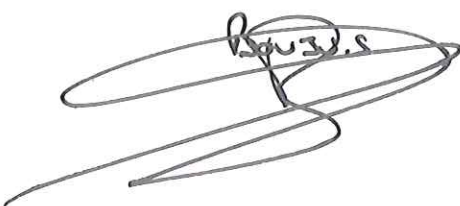
10) Questions diverses.

Organisation des permanences du scrutin municipal. Définition du planning

Information sur la course sportive (SLR Run) du club de handball de Rambervillers : elle se déroulera sur notre territoire le 14 Juin de 09h à 13h et empruntera le chemin de Gallois, puis la rue du moulin remontra en direction du château d'eau, puis rejoindra l'ancienne décharge pour se poursuivre en forêt.

Séance levée à 22h40

Le secrétaire de séance



Le Maire

